



LIBOURNE

# Nos Honoraires d'agence\* (TTC)

\*Montants maximum affichés

## VENTE

PRIX DE VENTE TTC (hors honoraires)	HONORAIRES charge acquéreur
Jusqu'à 29 999 €	3 000 €
De 30 000 € à 59 999 €	5 000 €
De 60 000 € à 74 999 €	6 000 €
De 75 000 € à 89 999 €	6 800 €
De 90 000 € à 109 999 €	7 000 €
De 110 000 € à 129 999 €	8 000 €
De 130 000 € à 149 999 €	9 000 €
De 150 000 € à 179 999 €	10 000 €
De 180 000 € à 219 999 €	11 000 €
De 220 000 € à 299 999 €	13 000 €
De 300 000 € à 499 999 €	6.30 %
A partir de 500 000 €	5.80 %

## GESTION LOCATIVE

### Formule SÉRÉNITÉ : 7.95 % TTC des sommes encaissées

#### PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

Congé bailleur : 100 € TTC

Aide à la déclaration des revenus fonciers : 45 € TTC / an et / lot (limite de 120 € TTC) ou 18 € TTC dans le cadre du microfoncier.

Suivi et gestion des travaux : 50 € TTC pour la représentation aux rendez-vous d'expertise  
3% du montant TTC des factures de travaux supérieures à 200 € TTC

### Formule ZEN : 13.95 % TTC des sommes encaissées

Tout inclus : Formule sérénité + Prestations de location incluses

Aucune facturation en supplément

### Pack GARANTIES LOCATIVES : 2.60 % des sommes quittancées

- ⇒ Garantie loyers impayés
- ⇒ Garantie Protection juridique
- ⇒ Garantie des détériorations immobilières

Conditions et plafonds des garanties disponibles en agence

## LOCATION

SUPERFICIE	MONTANT AU M <sup>2</sup>
- de 40 m <sup>2</sup>	11 € dont 3 € pour l'EDL
- de 80 m <sup>2</sup>	10 € dont 3 € pour l'EDL
- de 150 m <sup>2</sup>	9 € dont 3 € pour l'EDL
+ de 150 m <sup>2</sup>	sur devis

**Baux Code Civil :** 90% d'un mois de loyer Hors Charges, avec un minimum de 150 €, par partie (dont 40 % d'état des lieux)

Dans la limite du plafond de 11 €/m<sup>2</sup> conformément au décret n° 2014-890 du 1<sup>er</sup> août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires : « Pour les prestations liées à la visite, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail, ces montants sont fixés à 12 €/m<sup>2</sup> en zone très tendue, à 10 €/m<sup>2</sup> en zone tendue et à 8 €/m<sup>2</sup> pour le reste du territoire. S'agissant de la prestation d'établissement de l'état des lieux d'entrée, un plafonnement spécifique et unique valant pour l'ensemble du territoire est appliqué. Il s'élève à 3 €/m<sup>2</sup>. »

## LOCATION DES PROFESSIONNELS

### Commercialisation

**(visites, constitution du dossier et état des lieux) :** 13% HT (15.6 %TTC) du loyer annuel Hors Taxes et Hors Charges à la charge du locataire

### Rédaction du bail :

1 mois de loyer avec un minimum de 600 € HT (720 € TTC) à la charge du locataire.

### Renouvellement de bail à la charge du locataire :

450 € TTC (pour un loyer inf. à 500 € TTC)

600 € TTC (pour un loyer entre 501 et 999 € TTC)

800 € TTC (pour un loyer supérieur à 1000 €)



### Barème applicable aux mandats signés à compter du 1<sup>er</sup>/05/2022

SASU ACT'IMMOBILIER au capital social de 250 000 € - 348 462 912 RCS LIBOURNE - TVA intracommunautaire : FR 57 348 462 912

Carte professionnelle 3302 2016 000 004 163 - Assurance Responsabilité Civile Professionnelle : RC Generali n° AR791047

Garantie financière : CEGC, 16 Rue Hoche Tour Kupka B TSA 39999 92919 LA DEFENSE CEDEX (Transaction : 110 000 €)

